

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SUITE.)



CHENIER.

Abonnements : Un an... \$1.00 Six mois... \$0.50

Jules-Edouard Prevost fils, Directeur. ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Le ponce : Un mois... \$1.00 Un an... \$3.00

LABELLE.

SOMMAIRE

Vers jour être chantés Armand Sylvestre
Les forces en présence Françoise
La réforme de l'instruction publique Ignotus
La mort de Jules Leclair J. E. P.
Pour le monopole d'Etat F.
Notes de la semaine Paul Falcon
Chronique des idées Nature
Méli-Mélo
Paul Frélette Mathias Filion
Au Parlement d'Ottawa Cyrano
Au Parlement de Québec Jérôme
Nouvelles de Saint Jérôme

VERS POUR ETRE CHANTES

COMME L'EAU

Veux-tu que nous allions ensemble,
Chère âme, le long des ruisseaux
Où l'image de l'arbre tremble,
Où passe le vol des oiseaux ?
L'azur, dans le flot qui frissonne,
Met son reflet capricieux.
— Vos yeux sont comme l'eau, mignonne,
Qui mire la clarté des cieux.

Tout chasser les rêves moroses
Dont pâlit la fleur de ton teint,
Chère âme, viens cueillir les roses
Pleines des larmes du matin.
La gouttelette qui rayonne
Se fond en un brouillard vermeil.
— Vos pleurs sont comme l'eau, mignonne,
Que boit un rayon de soleil.

Ruisseau qui fuit, roses qui meurent,
Sous l'aile des autans jaloux,
Qu'au moins nos tendresses demeurent
Quand tout print autour de nous !
Fuyant du printemps vers l'autonne,
Sans merci, s'écoulent nos jours.
— Mon cœur est comme l'eau, mignonne,
Qu'à vos pieds entraîne son cours.

ARMAND SYLVESTRE

LES FORCES EN PRESENCE

M. Henri Bourassa croit fermement que l'impérialisme britannique est entré dans sa phase dangereuse pour le Canada.

Le député de Labelle va porter la question devant le parlement fédéral, sous forme d'un vœu en faveur de l'indépendance des républiques sud-africaines, et inviter le gouvernement anglais à cesser le recrutement de ses mercenaires sur le territoire canadien.

C'est attaquer à sa base même la théorie impérialiste du cabinet Salisbury.

Il est douteux que le gouvernement accepte la proposition de M. Bourassa. J'ai bien peur qu'il ne lui fasse même pas l'honneur de la déclarer une question libre, comme il l'a fait pour la motion Costigan, qui nous intéressait pourtant beaucoup moins que la préservation au nom de l'humanité, d'un peuple aussi digne de la liberté que l'est le peuple boer.

C'est, cependant, à cette décision que devrait s'arrêter le chef du gouvernement. Sera-t-il toujours de bonne politique de comprimer les cœurs de ses partisans de la province de Québec ? Il est permis d'en douter.

C'est sûr de défendre de parler à des gens qui s'aperçoivent de plus en plus qu'on profite de leur inaction et de leur silence pour avancer l'oxécution de la trame dont ils seront un jour ou l'autre les intéressants victimes.

Il est souverainement regrettable que notre grande et petite presse ne tiennent pas mieux leur clientèle canadienne-française au courant de ce que les têtes dirigeantes de la population anglaise, qui est, notez-le, la majorité dans la Confédération, manangent en faveur de l'impérialisme, cet Ogre qui s'apprête à nous dévorer.

Jeudi de la semaine passée, la section torontoienne de la Ligue de l'Empire britannique tenait sa réunion annuelle dans la capitale d'Ontario. Le président de la section, le docteur Parkin, et le président-général Denison ont pris successivement la parole devant les liguesurs.

Avant de passer au fond de leur discours, rappelés que tous les membres anglais du Parlement fédéral, les membres des législatures provinciales, la plupart des ministres, font partie de cette infernale Ligue, ex-officio; plusieurs mêmes sont des propagandistes.

Voyons maintenant le compte-rendu du Globe.

Parlant des obligations du Canada envers l'Empire, M. Parkin dit que ce pays n'a jamais rien donné sur l'énorme dette extérieure de la Grande-Bretagne. et il estime qu'il est du devoir de la Ligue d'instruire le peuple sur ce sujet. La guerre a coûté à la Grande-Bretagne \$700,000,000 et le Canada n'y a contribué que pour \$2,250,000, quand sa part aurait dû être de \$16,000,000. Le Canada est la colonie la plus importante de la Grande-Bretagne. Il a pris l'initiative de la fédération impériale, et il doit encore donner l'exemple, en prenant à sa charge une partie des dépenses militaires de l'Empire.

Le lieutenant-colonel Denison parle de l'état de défense du Canada et il dit qu'aucun pays n'est moins que le nôtre préparé aux éventualités. Le Canada a grandi

sous l'aile protectrice de la Grande-Bretagne, la première puissance navale du monde; et il s'est remis à celle-ci du soin de sa défense.

L'orateur cite des statistiques qui montrent qu'en 1895 le citoyen anglais paie \$5.50 par tête pour la défense nationale, tandis que le contribuable canadien s'en tire honteusement avec 40 cents.

M. Denison trouve que le Canada est trop heureux de vivre en paix à si bon marché. Aussi, la Ligue dont il est le digne président va-t-elle s'efforcer de changer tout cela. Pour atteindre ce but, le colonel recommande d'entretenir aux frais des fermiers anglais et des habitants canadiens une armée entière qu'on pourra envoyer dans n'importe quelle partie de l'Empire.—Est-ce que je traduis exactement ?
«He made several recommendations, including the maintenance of a mixed force of all branches of the service, which would be ready to be despatched to any part of the empire.»

N'admirez-vous pas le génie incomparable de ce colonel de milice qui a trouvé le vrai moyen de mettre le Canada en état de défense: lever une armée et l'envoyer servir aux antipodes! Si tous les chefs de l'armée anglaise sont de cette force-là, on ne s'étonne plus guère qu'ils soient tenus en échec par quelques bandes de paysans et de pasteurs.

M. Denison y ajoute encore des fortifications dans les ports maritimes du Canada, une augmentation considérable du budget de la milice pour l'établissement de camps d'instruction, pour l'élevation de la paye des soldats et de la solde des officiers, etc., etc., et même un troisième *etcetera*, l'expatriation et la fortification de l'île d'Anticosti!

Après ce beau discours, la section a réuni ses officiers. Président: Dr G. R. Parkin, C. M. G.; vice-président: l'hon. G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, etc.

Observons en terminant que toutes les classes de la population anglaise en Canada, hommes d'état, professions libérales, industriels, politiciens de toutes couleurs, de haut et de bas: tage, poussent avec ensemble et persévérance à la roue de l'impérialisme.

Contre toutes ces forces réunies, contre les éléments formidables de la politique et de l'argent, les Canadiens-français n'ont opposé jusqu'à ce jour, que la force d'inertie.

FRANÇOISE

Réforme de l'instruction publique

La Patrie mène avec vigueur et hardiesse la campagne qu'elle a entreprise pour la réforme de l'instruction publique. Ses articles incisifs, basés sur des statistiques indiscutables, des faits nombreux et des extraits topiques de rapports d'inspecteurs d'écoles, ont piqué la curiosité de plusieurs, provoqué les protestations des routiniers et agité l'énergie de tous les amis de l'instruction du peuple.

Il ressort de tout ce qui a été écrit de part et d'autre que la réforme de l'instruction publique est urgente. Les provinces soeurs nous distancent rapidement et arrivent plus vite et mieux armées que nous dans l'arène où se décidera notre avenir.

L'instruction primaire surtout est en souffrance. Elle est insuffisante et insuffisamment donnée. Les maisons d'école sont en général petites, basses et tristes; le mobilier scolaire est déplorable; les livres sont dépareillés et mal choisis; les cartes souvent absentes; les instituteurs et institutrices maigrement rétribués; l'assistance peu nombreuse et irrégulière; les commissaires trop souvent ignorants et pingres.

La Patrie insiste surtout sur l'insuffisance du traitement des instituteurs et des institutrices. Et elle a sans doute raison, — en thèse générale, — mais elle n'a, si je ne me trompe, encore rien dit de leur compétence. C'est pourtant là qu'est le noeud de la question.

On ne peut jamais trop payer un bon serviteur, mais on paie toujours cher les services d'un serviteur incapable. Cet axiome, pour ainsi dire élémentaire, est d'usage universel chez tous les hommes d'affaires.

Or, peut-on affirmer que les instituteurs et les institutrices de notre province soient, comme corps, à la hauteur de la mission qui leur est confiée? Possèdent-ils le don de la discipline et l'art de la pédagogie? Ont-ils choisi l'enseignement comme carrière ou n'y sont-ils entrés qu'en attendant mieux, c'est-à-dire le mariage? Je parle ici des filles.— Vocation ou pis-aller?

Hélas! hélas! A toutes ces questions, il faut répondre non. Je sais d'expérience que la plupart des institutrices des campagnes — pour ne parler que d'elles — sont d'une ignorance à faire dresser les cheveux sur la tête. Il y en a de tellement ignorantes qu'elles sont indignes de porter le ban nom d'institutrices et d'en exercer les fonctions sacrées. J'en ai connu dans les comtés de Joliette, de Berthier, de Châ-

teauquay, de Terrebonne, qui lisaient avec peine et en chantonant, qui n'avaient qu'une idée vague de la grammaire et de l'orthographe d'usage, qui parlaient leur langue aussi incorrectement et avec le même accent que les cultivateurs illettrés de leur entourage, qui n'avaient jamais vu les fractions, jamais ouvert l'histoire du Canada, jamais vu un globe terrestre; qui n'étaient pas sûres que la terre tourne, que Paris est la capitale de la France et qui ne savaient pas un mot d'anglais.

J'ai connu une institutrice de village, possédant un brevet d'école modèle, ayant quinze ans d'enseignement, qui faisait jusqu'à trente-deux fautes d'orthographe dans une lettre de deux pages, et plusieurs de ses élèves, après sept ans de son enseignement, ne pouvaient distinguer la lettre A de la lettre B. Elle vit encore et enseigne encore, surtout le catéchisme où elle est d'une jolie force.

Un grand nombre de ces institutrices n'ont pas de brevet, ne lisent presque jamais. Comment voulez-vous qu'elles intéressent, instruisent et disciplinent nos enfants? Elles ne savent pas même respecter la dignité humaine, car j'en ai connu qui faisaient embrasser le plancher de l'école, même lécher des crachats à leurs élèves en forme de punition!

Pas assez rétribuées, ces institutrices-là! On me paierait pour leur confier mes enfants, que je refuserais avec indignation. Je me hâte d'ajouter qu'il y a des institutrices et des instituteurs bien doués, suffisamment instruits et possédant la vocation de l'enseignement. Ceux-là méritent notre admiration, car malgré le traitement dérisoire qu'on leur fait et qu'on leur paie, souvent en rechignant, ils enseignent avec courage, parfois avec enthousiasme, et font de bons élèves.

Mais, je le répète, que l'on fasse le relevé exact des instituteurs et des institutrices incompetents et l'on verra qu'ils sont la principale cause de l'ignorance relative de nos enfants de six à quatorze ans. Les mettre à la retraite et les remplacer par des personnes QUALIFIÉES pour l'enseignement est la première et la plus urgente réforme à faire. Les bien payer est la deuxième, car l'une ne va pas sans l'autre. Le conseil de l'instruction publique, appuyé par le gouvernement et soutenu par le peuple, aura-t-il le courage de faire sans tarder cette double réforme? C'est douteux, car il existe encore trop de municipalités où les contribuables pingres demandent encore des «maîtres» au rabais. Et pourtant, nos gouvernants doivent se rappeler que s'ils sont les représentants du peuple, ils en sont aussi les *leaders*.

IGNOTUS

Pour le monopole d'Etat

L'association des marchands de bois d'Ontario est une corporation puissante, possédant une influence considérable, et les opinions qu'elle exprime méritent toujours qu'on y prête quelque attention. A son assemblée annuelle, tenue récemment à Toronto, le rapport des présidents contient le passage suivant:

«L'administration moderne du chemin de fer, favorisant l'accumulation de la richesse dans quelques mains, qui ne l'emploient pas pour le bien de l'humanité, mais s'en servent pour absorber les compagnies de transport, de façon à augmenter la richesse des riches en élevant les tarifs de fret jusqu'à l'extrême limite, provoquera à la fin une recrudescence de socialisme au grand désavantage de tous. Nous croyons que cette catastrophe peut-être évitée en Canada si les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, mettent enfin un terme à la coutume de donner des subsides pour ces entreprises. Que les gouvernements construisent et exploitent eux-mêmes les chemins de fer, à l'exemple des municipalités à qui appartiennent les grandes routes.»

Cet avertissement est assez significatif. Nos gouvernements en prendront peut-être note.

C'est un signe du temps quand on voit une assemblée de capitalistes recommander à l'attention des pouvoirs publics les plus chères théories du socialisme d'Etat.

Le monopole municipal et le monopole national sont inscrits en tête du programme de la démocratie sociale.

Ça marche!

F.

La culture du tabac. Une importante délégation a été présentée par M. J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes, aux ministres fédéraux. Pas moins de quinze députés de la province de Québec accompagnaient M. Ethier. M. Cléophas Giguère, industriel en tabac, avait été expressément délégué par la Chambre de Commerce de Montréal.

Le but de cette délégation était d'obtenir du gouvernement les encouragements que mérite dans notre province la culture du tabac.

Des résolutions pratiques ont été prises. Le manque d'espace nous oblige à en re-

mettre la publication à la semaine prochaine.



MORT DE JULES LECLAIR

Jules Leclair est mort dimanche dernier, à 7 heures du matin.

Nous en ressentons un indicible chagrin et, avec nous, tous ceux qui l'ont connu, tous ceux aussi, nous en sommes certains, qui ont lu avec étonnement et admiration les touchants articles de *Mortuus*, publiés ici depuis quelques semaines.

Nous n'avons pas à faire un éloge banal de ce jeune homme de 27 ans volé à la vie et à ses espérances par la cruelle plitissime pulmonaire. Pour nous rendre au désir souventes fois exprimé de celui dont le cœur vient de cesser de palpiter, nous ne ferons pas de lui les compliments dont on couvre ordinairement tous les cercueils.

Nous nous taisons. D'ailleurs, pas n'est besoin de nos paroles. La grandeur, l'énergie, la vaillance des derniers actes de Jules Leclair font de lui le plus éloquent éloge.

Sur son lit de mort, Jules Leclair, qui voyait pourtant tous ses rêves d'or s'évanouir à tire-d'aile, a parlé de la vie sans pleurer, a envisagé la mort sans trembler.

C'est déjà là une supériorité peu commune.

Nous prions les amis de Jules Leclair, nous demandons à tous nos lecteurs de relire les quatre articles courageusement signés *Mortuus*, et que notre pauvre ami nous a envoyés dans les quatre dernières semaines de sa vie. Tout son éloge est là.

Son caractère avec sa vigueur et sa trempe d'acier; son intelligence avec sa puissance de pensée et sa culture soignée; son esprit avec son originalité et son brillant; son cœur avec sa délicatesse et sa noblesse, tout lui-même nous le retrouvons dans ces lignes écrites sur le seuil de l'éternité.

Un jeune homme qui meurt en parlant de la vie comme un vieillard, en envisageant la mort mieux que bien des philosophes et des chrétiens convaincus, aurait été dans la vie une personnalité remarquable.

Relisons avec une respectueuse émotion l'avant-dernier article de «*Mortuus*» écrit quinze jours avant sa mort, et que nous avons publié le 28 février.

Nous nous éloignerons par là de la banalité des nécrologies que Jules Leclair avait tant en horreur et nous laisserons apparaître dans tout leur éclat les brillantes qualités de notre ami.

L'ART D'ÊTRE MALADE

Tous les matins, je suis saisi par une merveilleuse bonne humeur au moment où je constate, eh bien! que je ne suis pas encore mort. La douce joie de renouveler un si bon tour au médecin qui vous a condamné!

Puis je me remets en observation. Il vient des amis me voir.

Des gros, des petits, il en vient de toute sorte.

Il y a ceux qui veulent que je sois mieux. — «Mais non... Ah! oui! tu figure. Tout indique... Ah! tu vas revenir! Tu vas voir! Il y a les désespérés qui ne savent pas cacher leur sentiment! Et ceux qui ne savent que dire! Et ceux qui s'arrogent le rôle du prêtre en nous faisant de la doctrine.

Ceux qu'on croyait nos amis les plus intimes ne sont pas ceux qui viennent le plus souvent. Ils font dire que ça leur fait trop de peine de nous voir dans cet état et s'abstiennent. Nos plus fréquents visiteurs sont nos amis prêtés. Ce sont les seuls, au reste, qui convertissent vraiment à l'aide dans une chambre de moribond.

J'ai reçu, de plus, un visiteur éclatant en pleurs, et opérant sa retraite avant de pouvoir me dire ce qui le prenait. Enfin, l'un des derniers est celui qui avait appris ma mort. Voilà une rencontre agréable ou je me trompe fort.

Avez-vous jamais pensé au plaisir qu'on a de préparer sa mort, en détail, de longue et petite main! Les petits papiers qu'on revoit, arrange ou détruit! Les «dernières», lettres solennelles aux amis éloignés, et pourquoi pas les invitations aux funérailles — avec la date en blanc!

J'ai eu le temps de faire faire ma biographie; juste de la longueur de colonne que les journaux consacrent aux décès des gens de ma classe. J'ai revisé ça: en faisant retrancher les mots: «c'était un jeune homme de talent et d'avenir!» Comme, depuis 10 ans, il n'est

jamais mort de jeune avocat qui n'ait été sacré «homme de talent et d'avenir», j'ai récusé ce stéréotype. Voyez vous cette masse de gens tous égaux, pareils et semblables à moi? A quoi m'eût servi d'avoir professé l'horreur de la banalité tout le long du bout de vie qui m'a été donné!

Quand au reste du document obituaire il contenait quantité d'éloges sur ce que j'aurais pu faire, c'est-à-dire sur ce que je n'ai pas fait. L'auteur est déterminé à publier quand même. Que voulez vous: Je n'y serai plus! Vous êtes au moins prévenus de n'en rien croire.....

MORTUUS.

En nous envoyant son quatrième et dernier article, Jules Leclair nous écrivait: «Je ne suis pas certain de «respirer» jusqu'à la publication du No. 4. Tu pourras «bien publier après mon p'tit saut.»

Nous avons, cependant, son cinquième article commencé. Le pauvre malade n'a pu écrire que dix lignes. Le cours de la maladie s'est précipité et la mort seule lui a fait tomber la plume des mains.

Samedi, quelques heures avant le dénoûment, nous avons visité Jules Leclair. Nous ne l'avions pas vu depuis plusieurs semaines, et nous remercions la Providence de nous avoir procuré cette dernière entrevue.

Le mal incurable avait ravagé ce pauvre corps où la vie luttait encore mais faiblement.

Comment jamais oublier ce regard éteint fixé sur nous, ces traits fanés ne devant jamais plus fleurir sous un rayon de vie robuste, ce cœur oppressé d'où un reste de vie s'échappait goutte à goutte, ces membres alourdis déjà glacés par le contact de l'éternité?

Et cependant ce pauvre Jules fit des efforts pour nous parler de Saint-Jérôme, des notes, de l'AVENIR DU NORD!

Cette bouche qu'on aurait cru à jamais vide de sourires, souriait, cependant, par intervalles, quand nous parlions de certaines personnes. Des noms, des mots s'échappaient de ses lèvres pâlies, comme des derniers vestiges de vie. Le cher mourant s'est intéressé à tous les collaborateurs de l'AVENIR DU NORD: Françoise, Ignotus, J. Grignon, Paul Falcon ont eu de lui un souvenir particulier.

Sa dernière parole a été une invitation à son enterrement. Il venait de nous apprendre lui-même que ses funérailles auraient lieu à Saint-Jérôme!

Tout est fini maintenant. Quinze heures après cette entrevue, Jules Leclair expirait doucement.

Malade depuis trois ans sans le moindre espoir de guérison, la mort a été pour lui une délivrance.

Notice biographique

Jules Leclair est né à Saint-Jérôme, le 16 novembre 1873. Sa famille est bien connue et très estimée dans notre ville où M. et Mme J. H. Leclair ont vécu de nombreuses années et qu'ils n'ont quitté qu'à regret. Jules était leur fils aîné.

En 1885, Jules Leclair commença au séminaire de Sainte-Thérèse, son cours classique qu'il termina en 1893. Sa bonne tenue, son esprit si bien doué et son amour du travail le placèrent tout naturellement à la tête de ces sociétés littéraires et autres, dont les hautes fonctions sont si recherchées et si disputées dans les collèges.

Il remporta, pendant ses études, de beaux succès dont le plus brillant est son discours sur le grand cœur Labelle qu'il admira comme un génie et aimait comme un père. Ce travail lui fit décrocher le premier rang dans l'important concours du baccalauréat, en 1891, quoiqu'il eût à lutter contre les élèves de tous les collèges affiliés à l'Université Laval.

Pendant son droit, Jules Leclair manifesta son goût et ses aptitudes pour la politique. Conservateur par traditions et, ce qui mieux est, par conviction, il fit voir, au parlement modeste où il fut le chef de son parti, que la carrière politique lui avait fervé merveilleusement convenu.

Reçu avocat en 1896, il exerça sa profession avec MM. Henri Archambault et L. A. Chauvin, alors députés de Terrebonne.

Il fit de la politique sérieuse en 1897, dans le comté de Terrebonne où il prononça un excellent discours au point de vue conservateur, lors de la nomination de MM. Nantel et Carrier.

Étudeux et actif, l'esprit toujours en éveil, débordant d'une saine ambition, Jules Leclair se contentait pas d'être un avocat sérieux, un jeune politicien renseigné, il se fit journaliste. Pendant quelque temps, il fut le rédacteur du Nord. A cette époque, il rompit plus d'une lance avec Wilfrid Gascon, notre rédacteur politique dont il a toujours reconnu et admiré la franchise et le talent.

En 1898, l'affreuse phthisie pulmonaire fit sa victime de ce jeune homme distingué et qui souffraient de si beaux rêves et un si brillant avenir.

Le reste de son histoire est connue! La maladie implacable n'a pas lâché sa proie et elle vient de conduire au tombeau celui qu'elle harcelait et poursuivait depuis au-delà de deux ans.

Nous offrons à M. et Mme J. H. Leclair, ainsi qu'à toute leur famille, nos profondes sympathies.

enveloppant de ses rayons le cercueil d'un jeune homme de 27 ans! Mais heureux présage du séjour où doit resplendir l'âme qui vient de quitter la terre.

La dépouille mortelle est arrivée à Saint-Jérôme par le train de dix heures.

Le convoi funèbre se dirigea immédiatement vers l'église.

Le deuil était conduit par M. J. H. Leclair et M. E. Imour Leclair, père et frère du défunt, par MM. Hermas et Edmond Leclair, ses oncles, MM. Jos. et Paul Saucier ses cousins.

Remarqués parmi les nombreux amis étrangers: L'hon. G. A. Nantel, M. Adolphe Chauvin, M. J. O. Lacroix, M. Jos. Beaulieu, M. Philémon Cousineau, avocats de Montréal; le Dr Groulx, de Saint-Laurent; M. J. J. Grignon, protonotaire, Sainte-Scholastique; M. le notaire Léonard de Sainte-Monique, le Dr Wilfrid Grignon de Sainte-Adèle, MM. Loneran, Waddell, Dr H. Deschambault, Bernard Gaudette, avocat; Wilfrid Deslauriers de Ste-Thérèse.

Les principaux citoyens de Saint-Jérôme étaient présents.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antoine Nantel, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse.

La messe funèbre fut chantée par M. l'abbé Desnoyers, parent du défunt, assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Hermévil de Bastien, curé aux États-Unis, et du Rvd Père G. E. Villeneuve, O. M. I. de Lachine.

J. E. P.

Notes de la Semaine

Pour les lecteurs de l'AVENIR DU NORD et plus encore pour ses rédacteurs, cette semaine revêt un caractère de profonde tristesse. Il y aura désormais un vide à nos côtés. Un nom va disparaître pour toujours des colonnes du journal. Et toute la sympathie qui s'attachait à ce nom, toute l'admiration qu'on éprouvait pour celui qui l'avait choisi, comme un effroyable symbole, se ré-olvent en pleurs à l'idée que c'est fini, que le courageux collaborateur de quelques heures a cessé de tenir la plume.

Je reviens des funérailles de ce pauvre Jules Leclair. Il fait un temps superbe et jamais le printemps n'a paru si près. Tout le long du parcours, de la gare à l'église, les amis qui sont venus lui rendre les derniers devoirs ont dit: «Il fait trop beau pour un enterrement!» On a dit encore — et ces paroles ont été prononcées avec une attendrissante douleur: — «C'est trop jeune pour mourir!» Y a-t-il, en effet, rien de plus triste que cette mort d'un si jeune homme dans un si beau printemps!

Je lisais, l'autre jour, ce bel article publié par *La Patrie*: «Contre les années!» C'est signé d'un des noms les plus connus de la littérature française, Ernest Legouvé. Ne vous semble-t-il pas que ce seul nom évoque en l'idée quelque chose de solennel? Il représente tant de choses, il rappelle tant de souvenirs. Il a gardé une si splendide auréole de son passage au milieu des gloires disparues. On voit avec respect ce vieillard entrer dans un siècle jeune avec toute l'autorité que donnent le mérite, les vastes connaissances, l'expérience, la sagesse des cheveux blancs. Toute une grandeur rayonne de cette tête et c'est presque avec crainte qu'on lui demande: «Comment avez-vous donc fait pour vivre si vieux?» Il nous répond: «Le bonheur conserve!»

Hélas! toute son expérience n'a rien appris à Ernest Legouvé. Le bonheur ne conserve pas toujours. C'est bien souvent un appât de plus pour la Mort. Elle est impitoyable, puisqu'elle ne respecte même pas la jeunesse. Le bonheur ne «conserve» pas toujours!

Mais déjà mes devoirs de chroniqueur doivent me faire tourner ailleurs mes regards. Il y a une bonne nouvelle à enregistrer pour Ottawa. M. Carnegie vient de faire à cette ville un don de \$100,000 pour l'érection d'une bibliothèque publique.

Il se fait décidément un mouvement un peu partout pour améliorer l'instruction du pays. Depuis deux ou trois ans, on parle avec plus de ténacité que jamais de bibliothèques gratuites, de sociétés pour l'encouragement des études, de réformes dans le système d'éducation, etc. Hétons-nous de profiter de cette tendance générale. Voilà combien de discussions auxquelles j'assistai sur l'utilité de l'instruction publique telle que donnée dans notre pays, sur la tournure imprimée aux intelligences, sur la valeur du cours classique! Je ne les compte plus. Et puisque l'on discute tant, ce ne doit pas être sans raisons.

Tout se transforme. La vie et les idées changent d'axe d'une façon continue. On ne saurait arriver à les comprendre avec la préparation qui convenait il y a une couple de siècles. C'est cela que plusieurs se disent — et très logiquement, il me semble. Il faut apprendre de nouveaux moyens pour atteindre un nouveau but. Le cours classique, tel qu'il est et tel qu'on le donne dans nos collèges atteint toujours son but, je veux bien le croire. Mais ce but n'est plus celui qu'il est le plus désirable de viser, en tenant compte des conditions économiques actuelles.

Tout cela ne tient que par un fil à mon sujet du commencement. C'est le truc des chroniqueurs de ne jamais parler exactement de ce dont ils ont l'air de parler. En tout cas, il convient de remercier M. Carnegie de sa générosité envers les Canadiens et de regretter seulement que Montréal se soit laissé évanouir. A moins que M. Carnegie ne veuille continuer.....

Ça ne doit pas être amusant d'être un homme grand. Montréal a été amusé toute la semaine par une sorte de colosse qui mesure 7 pieds et 8 pouces. C'est à décourager d'essayer à grandir. Et quels bénéfices en retire-t-on!

On voit passer les processions dans les rues, sans être obligé de se hisser sur le bout des pieds. Dans une assemblée politique, au milieu de la foule des électeurs, on aperçoit avec moins de difficultés que les autres les acrobates de la route. Au théâtre, on prend un billet de "standing-room" et qu'on arrive en retard, on est certain de bien voir. On n'a pas besoin de monter sur une chaise pour aller chercher un volume sur le plus haut rayon de sa bibliothèque, etc., etc. En somme, on domine les foules. Mais, en revanche, qu'on d'ennuis! Songez donc que Beaurup, le géant en question, mesure 15, qu'il lui faut 16 verges d'étoffe pour un habit "u"; qu'il a un chapeau de 27 pouces de contour; qu'il mange comme "tout nous aut" ensemble. Et puis il ne peut trouver de lit qui l'accommoder; il est forcé de se pencher pour passer la porte; il doit se plier en deux pour écrire sur un registre. Et lors qu'il vole un baiser à une femme, il ne peut lui donner pour excuse que sa joue a effleuré la sienne... par hasard! Que d'ennuis, mon Dieu, que d'ennuis! Aussi avons-nous décidé mon ami, Jean-le-Gai, et moi de rester toujours petits.

+

Et à propos, que fait-il Jean-le-Gai, le barde de Sainte-Scholastique? Depuis la chanson Beauchamp, on n'a plus entendu parler de lui. Scholastique serait-elle muette? Aurait-elle dans sa monotone étiole pour toujours l'esprit vivace de notre ami? Pourquoi laisser refroidir la belle ardeur des premiers jours, mon cher Jean? Nous admirons déjà ta féconde imagination et ton extraordinaire façon de nous nous de mandions réclément où tu trouvais tout ce que tu nous racontais. Nous savons bien que tu en inventais un peu, car déjà tu possédais le tour de main des journalistes; mais enfin, la plupart du temps, ce que tu disais était vrai et ça nous amusait tous de voir qu'il se passait réellement tant de choses à Sainte-Scholastique. Donc, à quand la prochaine chanson?

PAUL FALCON.

Chronique des idées

LE JOURNALISME — LA CRÉMATION DES CORPS

Vous êtes sur la rue Saint-Jacques, devant l'Étendard. Près de vous babilé un essaim de fillettes ayant des gazettes de renouveau dans les minois, des rêves de bias dans le sourire. A travers la nuit moite du sous-sol voisin, vous voyez quelque chose se débattre misérablement; on dirait un vieux chien dans les sœurs et l'étranglement de l'agonie; vous approchez: c'est Morrisette qui est après mourir.

Vous avez remarqué, n'est-ce pas, que ce n'est pas en plein pays de Boxers que ce fait s'est produit; c'est sur la rue des millions, presque dans l'ombre des tours Notre-Dame.

Il n'est plus temps de parler des plantureuses pensions d'aliénés qu'on lui servait. Pour celui qui a connu tant soit peu la logique du ventre, pour celui qui a vu Morrisette supplier, en étouffant un sanglot, ses anciens amis de lui donner en argent à monnaie de la consommation qu'on lui offrirait et courir au prochain café mangant, pour celui-là, Morrisette est bel et bien un journaliste mort de faim, à Montréal.

Où, mort de faim, à Montréal, le journaliste dont la plume a supporté tant de millions, plus ou moins fantaisistes, si l'on veut, mais millions aussi sonnants, aussi tentants que les millions des millionnaires authentiques!

Et la confrérie a vu là un fait-divers passable.

J'y vois une question: Y a-t-il dans le journalisme canadien des possibilités de dévoiement qui mène à l'hôpital?

Si oui, comme le fait est patent, pourquoi n'en pas donner avis aux pères de famille in considérés, qui, au lieu d'établir leurs fils solidement sur le sol, toujours en besoin de bras et d'intelligences, se saignent à les pousser dans les carrières classiques, sans pouvoir les équiper ensuite pour la lutte professionnelle?

Je n'hésite pas à dire que, à moins que la vocation journalistique n'éclate sur les bancs du collège, à moins de preuves indubitables de la transcendence d'opinions et du goût encyclopédique qui dénotent cette vocation, l'étudiant doit être paternellement détourné du journal, carressant il le rêve de sauver l'Église à un sou la ligne.

Lisons-nous beaucoup de vrais journalistes? Question délicate, et pas de comparaison, surtout.

Mon pauvre Morrisette, que j'appréciais si bien au début, me pardonnera de ne pas dire, en parlant du journaliste, que j'ai eu l'honneur de l'approcher et même de croiser la plume avec lui. Mais je ne puis m'empêcher de juger en lui le journalisme de son milieu qui est à peu près le nôtre.

Sans doute, Morrisette n'était pas le polémiste à grande envergure, le profond publiciste dont la pensée remue un continent, ni l'apre lutteur dont les coups d'épingle sont des coups de sabre, il n'était pas l'ironiste dont la plume tue; non, sans doute. Mais il se croyait tout cela.

Et combien d'entre nous lui ressemblons, qui appartenons à la catégorie des folliculaires gouvernant l'Europe du fond d'un premier et portant des coups mortels aux Rochefort et autres de même volée!

Disons-le hardiment: dans la jeunesse du jour, à défaut d'aptitudes sérieuses, d'amour du travail, c'est l'audace qui manque le moins. Il en coûte peu de traiter Laurier ou Chapleau d'orateurs bien ordinaires, selon son point de vue politique: cela pose un homme, sans grand travail.

Et qui ne tente pas la bohème? Il est si doux de ressembler aux Mussets, aux Brizieux et aux décadents, ne fut-ce que par l'excentricité. Trancher le mal, en tout, sans effort, cela ne manque pas d'être voluptueux, surtout avec accompagnement de coup de cheville olympienne et de clignotement financier.

La conclusion de cette mercuriale est, lo que la rage de se faire lire est la plus enragée,

des rages. So qu'un colon qui mange une tranche de chevreuil au Nominique n'est pas plus à plaindre qu'un rédacteur qui s'écoule rier l'estomac devant les restaurants de la rue Saint-Jacques. So qu'une bonne prière ne fera pas de mal à l'âme de Morrisette et donnera peut-être la paix à ses cendres.

×

A moins qu'elles ne passent par le four crématrice, disent les tenants de l'inhumation, car la question revient avec une nouvelle vigueur. L'incinération des trépassés nous menace, paraît-il, d'un retour offensif au paganisme.

Où est le mal? La raison et l'intérêt public veulent cette mesure: l'inhumation est une chose absurde en soi, pas un décret canonique de l'Église, pas une decretale des papes ne l'établit ni ne la sanctionne comme point de croyance, et l'on nous dit: N'y touchez pas, cela nous vient des Juifs!

Et comment Abraham a-t-il trouvé la sépulture en honneur chez les Égyptiens? Comment existait-elle de temps immémorial chez les anciens chinois et chez les indigènes d'Amérique? Il est vrai que tous ces infidèles y rattachaient vaguement l'idée de résurrection et approvisionnement du défunt de tout le confort désirable pour le grand voyage, tandis que les Juifs se contentaient de professer, en vue de la réa rection, que le germe doit pousser en terre pour revivre dans la plante, physique assez généralement abandonnée aujourd'hui.

Qu'avons-nous affaire des coutumes juives? Souhaiterai-t-on voir ressusciter la circoncision? Serviteur. L'eau du Saint-Laurent est trop limpide, pour regretter cet usage.

En écartant l'idée de polythéisme, je ne serai pas plus effrayé que nos morts montent au ciel à la mode païenne que de voir notre eau bénite figurée dans l'eau lustrale des romains, nos sœurs cloîtrées, dans leurs vestales, la confession auriculaire dans celle des prêtres sacrés d'Isis, notre baptême, dans le baptême du Gange que notre sainte religion a épurés et sanctifiés, comme on sait, et même élevés à la dignité de sacrements chrétiens.

×

J'ai vu, à Saint-Eustache, l'urne où reposent les cendres de Chénier, jamais spectacle ne m'a plus profondément remué.

Quelle imposante conception du néant des vanités humaines s'échappe de cette réduction de l'homme terrestre à ce peu, informe et innommable!

Quel émouvant tableau que le patriote et savant Marcell méditant la science et l'histoire, la tête inclinée sur le précieux vase aérien d'où semblent sortir encore des mots de combat du patriote Chénier!

La touchante pensée, que les êtres chers que la mort a moissonnés, habitent toujours le toit béni, vivent dans nos fleurs, se mêlent à notre existence et qu'en eux la patrie voyage avec nous et ne nous quittera plus!

Vous ne connaissez plus l'angoisse du chef indien qui, pressé d'abandonner ses terres, s'écriait: Nos pères y dorment; dirons-nous aux ossements de nos pères: Levez-vous et suivez-nous!

×

Donc, à moins qu'on ne formule nettement la doctrine canonique contre l'innovation proposée, elle a de bonnes chances de s'accréditer dans plus d'un cercle.

×

Au reste, cette question est comme une foule de grandes questions, qu'on expose doctement, qu'on tranche vite et qu'on laisse aux autres à réocler.

Si l'on fait de si vives discussions parce qu'on a objection à l'incinération des morts, juge un peu, mon bon, s'il devait s'en faire de rudement belles, au bon vieux temps, où l'on avait un peu moins objection à la crémation des gens en santé.

NATURE

MELI-MELO

L'AVENIR DU NORD en France. M. Junius GONDY, de Besançon, en France, est devenu, sans que nous sachions comment, un ami de L'AVENIR DU NORD. Plusieurs fois, il nous a adressés des journaux français parlant du Canada.

Nous avons répondu à cette gentillesse en lui adressant régulièrement notre journal, ce qui nous a valu la charmante lettre suivante:

Besançon, le 9 février 1901

Monsieur Prévost fils, Saint-Jérôme.

Cher Monsieur, Je vous prie de me continuer l'envoi de votre journal qui m'intéresse beaucoup.

Permettez-moi de vous féliciter de l'ardeur et du talent avec lesquels vous défendez votre nationalité contre les prétentions anglaises.

Et pourquoi n'y aurait-il pas une nation canadienne bilingue, comme la Belgique, comme la Suisse, qui sont deux pays prospères et tranquilles?

Agréez mes cordiales félicitations.

JUNIUS GONDY

Ces félicitations d'un français de France qui ne nous connaît que par les écrits de L'AVENIR DU NORD, sont touchantes et précieuses; elles doivent rendre fier notre créateur Wilfrid Gascon dont le patriotisme éclairé est si méconnu par quelques-uns.

Les protestants demandent par un bill que M. Hutchison, présenté à la Chambre de Québec, l'autorisation de construire un four crématoire dans leur cimetière, à Montréal. Ce projet de loi a donné lieu à un débat intéressant auquel ont pris part plusieurs députés.

M. Jean Prévost a fait sur cette question quelques remarques dont voici la substance:

"Le refus de la législature de Québec d'accepter ce projet de loi peut soulever des discussions religieuses: ce que nous devons éviter avec soin.

"Ceux qui s'opposent à la mesure, le font, disent-ils, tant comme catholiques que comme chrétiens.

"Comme catholiques romains nous n'avons pas le droit d'imposer nos vœux aux protestants,

pas plus qu'ils ont le droit de nous imposer les leurs.

"Comme chrétiens, les anglicans, les baptistes, les presbytériens nous demandent le droit d'incinérer leurs cadavres. Si, sur cette question, ils comprennent le christianisme autrement que nous, devons-nous leur imposer notre manière de voir?

"Pouvons-nous empêcher un homme de demander que son corps soit livré après sa mort au four crématrice?

"Je dis: non!

"Pouvons-nous empêcher un homme d'avoir un four crématoire, s'il se conforme aux règles de l'hygiène?

"Je dis également: non!

"La crémation n'est pas immorale en elle-même; et, si elle ne l'est pas, nous ne pouvons pas nous y opposer."

Le débat a été ajourné.

Si nous avons vu les Jérômiens s'engager si courageusement et en si grand nombre à suivre les lois de la tempérance, dimanche dernier, c'est dû sans doute à notre collaborateur "Nature" dont la chronique sur l'Alcoolisme a convaincu les esprits et touché les cœurs!

Les pommes de terres sont une maladie.

La vérité et la science nous obligent à cette constatation, si humiliante pour tous ceux qui aiment les "frites". Les pommes de terre sont aussi conservatrices.

Physiologiquement, politiquement, il faut condamner les pommes de terre.

Nous devons à M. Noël Bernard cette découverte cruelle; le savant chez lui a tué l'homme, et c'est pourquoi sans doute il n'a pas en pitié de nos illusions.

C'est M. le professeur Bonnier qui a entre-tenu l'Académie des sciences d'un événement dont l'importance n'échappera à personne. Il faut toujours savoir à quoi s'en tenir sur les êtres et les choses.

Or, il résulte des recherches de M. Bernard, "que la pomme de terre n'est que le produit d'une réaction maldive de la plante sous l'influence d'un champignon du genre fusarium."

Le plus austère de nos journaux résume ainsi nos rapports avec ce précieux comestible: ce sont des pieds maldifs dont nous mangeons les tubercules. (!!!)

Ce n'est pas tout: vous pensez bien que M. Noël Bernard a voulu appuyer son assertion d'une expérience: il a donc semé deux lots de pommes de terre, l'un dans un terrain ordinaire où il avait préalablement reconnu la présence dudit champignon, l'autre dans un terrain soigneusement désinfecté. Or, le premier a produit vingt-trois tubercules de grosseur normale, le second quatre tubercules chétifs et avortés. Sans être très versé dans les mathématiques et la philosophie, on peut cependant apprécier la différence des effets et l'intérêt des causes.

Nous devons éclairer les fervents de la "Pomme de terre": ce qu'ils mangent, ce qu'ils aiment, c'est la maladie d'une plante.

Et cette maladie, qu'ils le sachent, est due à l'influence d'un champignon ironique.

Moralité: du haut en bas de l'échelle sociale, nous ne devons jamais rien qu'aux influences.

Une société américaine de savants vient d'envoyer une circulaire, comme on n'en avait jamais vue jusqu'ici, à toutes les personnes éminentes, les priant de lui léguer leur cerveau.

Un des membres de ladite société déclare, pour encourager les timides, les hésitants, qu'il est à la veille d'une importante découverte sur le cerveau humain, et il se plaint, en même temps, de ne posséder pour ses études que des cerveaux de pauvres bougres ou de criminels. Il lui faudrait des cerveaux supérieurs.

Allons, Messieurs, Madame, vous qui formez l'élite des nations, un peu de courage, un bon mouvement!

Notez que l'idée de cette société est excellente, qu'elle fera faire, si elle se propage, de grands progrès à la science. Il fallait seulement avoir l'audace de la lancer.

La meilleure preuve, c'est que dans le monde américain on a déjà acquiescé à cette demande de laisser son cerveau — avec quelques restrictions, il est vrai. M. Chauncey Depey, le millionnaire connu, a répondu à la circulaire: "Avec plaisir, quand je n'en aurai plus besoin."

Glanures: — Ceux qui n'ont d'esprit que pour être méchants ne conçoivent pas qu'on puisse être bon sans être bête.

Saint-Martin.

Les hommes ont rarement le courage d'être tout à fait bons ou mauvais.

Machiavel.

— Est-ce que ce pays est sain? — Je vous crois. On y devient centenaire en rien de temps.

Douleurs dans le dos

Dues fréquemment à une foie paresseux ou à des troubles dans les rognons

M. Frank Walters, d'Exeter, parle de souffrance et raconte comment les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guéri après que les autres remèdes eurent été sans effet.

De l'Advocate, Exeter: M. Frank Walters est un jeune homme personnellement connu de la plupart des résidents de Exeter, où il a vécu presque toute sa vie.

Parlant récemment à un éditeur de l'Advocate, M. Walter a dit: "En justice pour les Pilules Roses du Dr Williams, je crois de mon devoir, vu que elles ont fait pour moi, d'ajouter mon témoignage aux milliers d'autres qui ont déjà été publiés. Depuis plusieurs mois je souffrais de douleurs dans le dos. On pensait que ces douleurs étaient dues à des dérangements du

foie et des rognons; mais quelle qu'en fut la cause, elles ne faisaient souvent souffrir une terrible agonie. Les douleurs n'étaient pas toujours confinées au dos; elles se faisaient aussi sentir dans d'autres parties du corps. A cause de cela je n'eus que très peu de repos, mon appétit disparut et je diminuai beaucoup en poids. J'essai différents remèdes qui m'étaient indiqués par mes amis. Ces remèdes n'eurent aucun effet et je fus presque dégoûté des remèdes. C'est alors qu'un ami personnel me pria d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je me laissai difficilement convaincre, parce que j'en avais presque conclu que les médecins ne me guériraient jamais. Mais comme j'insistai, je décidai finalement d'essayer. J'achetai d'abord une boîte de ces pilules, et, à mon grand étonnement, j'éprouvai un grand soulagement avant que la boîte fut épuisée. J'en achetai de nouveau une couple de boîtes, qui m'ont rendu à ma première santé. Je n'hésite pas de recommander cette médecine, afin que les autres puissent profiter de mon expérience, et cesser d'endurer les tortures qu'ils souffrent."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent jusqu'aux derniers vestiges de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, réconfortent les nerfs, et rejettent aussi la maladie du système. Si votre marchand ne tient pas cette médecine, on vous les enverra franc de port, sur réception de 50 cents pour une boîte, ou six boîtes pour \$2.50, si vous adressez à Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Paul Fredette

C'est un type, un type unique, qui vient de disparaître.

Paul Fredette, qui ne l'a pas connu dans le Nord, qui ne lui a pas donné une partie de son terrain à défricher, quelle forêt n'a pas vu ses plus beaux arbres succomber sous les coups vigoureux de sa hache, quelle ménagère n'a pas gémi en lui voyant avaler les plus beaux morceaux de la dernière boucherie. "Il mange comme trois hommes, disaient les ménagères exaspérées. "Il travaille comme cinq," reprenaient les maris; et c'était vrai. Comme travailleur, Paul Fredette n'était pas surpassé, comme mangeur, le curé Labelle était un enfant à côté de lui; comme... pas menteur, mais d'une imagination fertile, il était hors de pair; comme philosophe et courageux, ceux là seuls qui ont connu sa famille, ses enfants, peuvent en dire quelque chose.

Il ne fut pas conseiller municipal, ni marguillier, ni même inspecteur de voirie, mais longtemps au coin du feu on parlera de Paul Fredette parce que lui seul pouvait voir raconter avec tant de sérieux et même d'élégance les histoires les plus invraisemblables, les aventures les plus grotesques. Et tout cela lui était arrivé à lui. Il avait une prédilection spéciale pour ses promesses de chasse et de pêche, et s'il y a encore aujourd'hui des oiseaux dans l'air, des poissons dans l'eau et des bêtes à fourrure dans les bois, c'est que Dieu s'est de nouveau fait créateur, car Paul Fredette avait capturé les plus beaux spécimens, ne laissant que des avortons incapables de propager une race. Je n'oublierai jamais sa manière de calculer, de compter les victimes de son adresse, les profits qu'il en retirait. Un jour, travaillant dans la forêt, au service de mon père, une troupe de petits oiseaux de neige passèrent au-dessus de sa tête. Mon frère Magloire, qui est un peu mystificateur, s'écria tout bonnement: — Paul, des os à des!

Paul regarda, donna un coup de nez et se remit à l'ouvrage. Le soir, au souper, entre-tin sur la chasse et comme toujours, Paul tenait la clef de la conversation.

— Comme les outardes, finit il par dire, je croyais qu'il n'y en avait plus, mais j'en ai vu passer un gros "volier" aujourd'hui, hein! Magloire. Elles passaient tout bas et on les entendait coing, coing, coing!

— En avez-vous déjà tué, des outardes, M. Paul?

— Si j'en ai tué! Une, fois, un "volier" pareil comme aujourd'hui passait. J'avais mon fusil à deux coups. Bang! y en tombe huit; bang! y en tombe sept, ça faisait une grosse dixaine. Je les vendis une piastre le couple, dix belles piastres.

Mais là où il était éloquent, c'est quand il nous racontait comment il avait sauvé la vie à son ami, le vieux Saintonge, une espèce de juiferrant mort il y a une couple d'années à Saint-Jovite. Tous deux revenaient de la pêche; Paul naturellement avait été chanceux et gaie, avec une centaine de livres de truite sur le dos, se frayait un passage dans la forêt vierge, tandis que le père Saintonge, qui n'en avait pris qu'une, une toute petite encore, et, comble de malheur l'avait perdue en route, suivait péniblement de loin, fatigué, exténué. Paul, qui n'abandonnait jamais ses amis, tournait souvent la tête, s'assurant de la présence de son compagnon, quand une bonne fois, plus de présence ni de compagnon. Il revient sur ses pas, s'arrête ébahi sur le bord d'un abîme dans lequel son compagnon avait disparu. Il avait pourtant passé à ce même endroit, il avait bien trouvé le terrain un peu "molet", mais toujours chanceux, il s'était, malgré sa charge de truites, tiré sans encombre.

— Paul! Paul! criait une voix du fond de l'abîme.

Et Paul, qui ne perdait jamais la tête, abat une épinette, longue de quarante pieds et la descend dans le trou... mais trop courte, trop courte, il en faut une autre, puis une deuxième, puis une troisième réunies ensemble par de bonnes écorces de bois blanc. La quatrième prend fond, Paul sent une résistance et retire le tout, épinettes, et au bout des épinettes, le père Saintonge blanc comme la neige de peur et noir comme le charbon de saletés de toutes sortes. Et dire que le père Saintonge m'a déjà assuré que tout était vrai de point en point.

Sur cette terre, chaque homme a son histoire, c'est à dire une histoire que, dans les grandes circonstances, il aime à raconter de préférence aux autres. Paul avait la sienne: la pêche à la morne. Ne fuyez pas, lecteur, Paul est mort, et si je sais l'histoire mot pour mot, je vous en ferai grâce, parce que j'en ai été la victime.

La pêche à la morne, mais c'était un récit de trois heures, c'était le cauchemar, l'affreux, le mauvais rêve de tous ceux qui avaient des relations avec Paul. C'était la quelcoche des enfants, le désespoir des amoureux, la sangsue qui s'attache aux jambes, en déchire les jarretières, c'était un des côtés sombres de la vie. Et comment l'éviter, ce terrible récit? A la porte de l'église, le dimanche, si Paul commençait son histoire, vous manquiez la messe, l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, le discours obligatoire de Charles Campeau et plus tard de M. David Morris; sous la bleue glacée, vous attrapiez une fluxion de poitrine; sous une bonne averse, vous étiez trempé jusqu'aux os, rien n'y faisait, vous deviez connaître l'histoire jusqu'à la fin. Essayer de fuir, prendre une tangente, une retraite honorable, impossible. Il vous faisait violence, douce violence, mais énergique, irrésistible. Aviez-vous sommeil, il vous frappait l'épaule de son poing, coup de masse; vouliez-vous fuir, il vous servait une main comme dans un étau et se servait de l'autre qu'il agitait violemment comme image de squelette de mort se débattant captivement au fond de la goëlette.

Ma mère, dans les jours maigres, en temps de carême, par exemple, évitait avec un soin scrupuleux, de mettre de la morue sur la table lorsque Paul était à notre service, afin d'éviter tout prétexte à la fameuse histoire, mais on l'y échappait pas toujours, et mon père en gardé un bon souvenir.

Un soir, après une journée fatigante, précédée d'une nuit sans sommeil, il se mettait au lit, lorsqu'un coup violemment frappé à la porte le fit sursauter. C'était Paul qui entra, couvert de neige, la barbe blanche de frimas. Le pauvre homme venait du village; en route, la faim de tumer le prit, il n'avait pas d'allumettes et tout bonnement il arrêta chez Magloire, histoire de mettre un charbon sur sa pipe. Il faisait très froid, ce soir-là, si froid que Paul en vint à réfléchir qu'il avait eu froid un jour, alors qu'il était en pleine mer, à la pêche à la morue, et l'histoire, la fameuse histoire commença. Comme toujours, elle dura trois heures et nous qui, éveillés, écoutions tout, avons passé une veillée aussi bonne que le pauvre père en a passé une mauvaise.

Je n'irai pas plus loin. Pour raconter les hi-toires de Fredette, il faudrait des volumes et Louis Fréchette y trouverait là de beaux sujets de contes canadiens. Pour moi, j'en arrive au côté triste, au revers de la médaille.

— Puisque vos chasses et vos pêches vous rapportaient chaque année des milliers de piastres, pourquoi êtes-vous si pauvre? demanda un jour un jeune garçon sans malice, mais un peu étourdi.

— Pauvre, pauvre. Avec une famille comme j'en ai une, répondit Paul, il est bien difficile d'être riche.

Et pour la première fois, je le vis pleurer. Sa famille, ses enfants, si vigoureux, si nombreux, il n'engendra que des maigres et des infirmes. Ça que jour, il avait l'humiliation, la douleur de voir ses enfants être l'objet de risée et de persécution pour les uns, de pitié, de commentaires charitables trop souvent bien haut exprimés, des autres.

L'humiliation, toujours l'humiliation. Toujours le travail ardu, pénible pour donner le pain à ces affamés incapables de gagner quelques sous, bons tout au plus à apporter chaque soir un nouveau sujet de tristesse à l'homme déjà ébranlé par le labeur, démoralisé par un lendemain sans espoir. Et c'est ainsi qu'il est mort, gardant jusqu'à la dernière heure un culte pour les familles Morin et Filion qui furent toujours pour lui des protecteurs et des amis.

Pauvre Fredette! Ton histoire gaie ou triste, je l'aimais et elle me manquera dans l'avenir. Tu fus une leçon efficace, terrible même. En prenant la forêt pour livrer un terrain à la charrie, espoir du cultivateur, de l'avenir, tu as souvent heurté le rocher qui fermait tout horizon à l'espérance, et tu n'as pas perdu courage. Tu fus, homme souffrant et philosophe, l'image vivante de l'humanité telle qu'elle est, telle qu'elle sera toujours.

Mathias Filion

Au Parlement d'Ottawa

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 13 mars 1901.

Les lecteurs de L'AVENIR DU NORD me sauront gré d'être court puisque les événements parlementaires sont si peu nombreux.

Le gouvernement a trois bills importants à soumettre à l'approbation de la Chambre.

Un bill pour refondre les lois relatives aux sauvages.

Un bill pour la création d'un Hôtel des Monnaies au Canada.

Un bill pour modifier l'Acte relatif à l'importation et au travail des aubains.

Je mettrai les lecteurs de L'AVENIR DU NORD au courant des débats auxquels ces importants projets de loi vont donner lieu.

Le dernier bill que je viens de mentionner est présenté par Sir Wilfrid Laurier et est le résultat de l'entrevue des délégations ouïères avec le Premier-Ministre.

De longues discussions ont pris de nombreuses séances, ces jours derniers, concernant l'amélioration de la voie du Saint-Laurent et l'importance du port de Montréal.

Les crédits demandés par l'hon. M. Tarte pour augmenter les facilités de transportation sont \$679,000 dont \$419,000 pour creuser le chenal du Saint-Laurent et \$150,000 pour Port Colborne.

L'hon. M. Tarte a ce sujet a exposé sa politique sur la question des transports.

Il entend faire du Port Colborne le point de départ des grains passant par le Saint-Laurent, pour ensuite les conduire à Montréal qui deviendra point de concentration, en vertu de cet axiome "qu'un chemin mène à Montréal" puis il veut continuer le creusement du chenal du Saint-Laurent jusqu'à 30 pieds pour permettre aux plus grands vaisseaux de remonter.

Pour en arriver à cela, il faudra dépenser \$2,000,000. On en a déjà dépensé \$3,500,000 et le total en somme ne sera pas exorbitant, si on le compare à ce qu'ont dépensé d'autres pays.

Actuellement le ministre fait creuser le chenal à 450 de large et 30 pieds de profond. La dernière saison, celle dans laquelle ce travail a été inauguré, 10 milles de chenal ont été activés à ces dimensions et il reste encore cinquante milles à faire, mais, dit l'hon. M. Tarte, tous les matériaux à enlever du Lac Saint-Pierre sont de nature molle et avec la drague à suction qu'il fait construire à Philadelphie, il espère avancer considérablement l'ouvrage. De fait, les 90 milles de verges cubés à enlever du Lac Saint-Pierre pourront être débarrassés pour la fin du mois d'août.

De plus le ministre a annoncé que le Lac Saint-Pierre ne se remplissait pas et que le chenal creusé il y a quinze ans ne s'est pas modifié ni comblé. Au contraire, il se creuse.

NOTES DIVERSES

— Un rapport déposé par le ministre des douanes indique que, de 1896 à 1900 inclus, le gouvernement a remboursé \$245,149 de rabais de droits aux manufacturiers d'instruments agricoles destinés à l'exportation. Sur ce montant, la compagnie Massey Harris a touché \$221,389.

— Jeudi l'hon. M. Fielding prononcera le discours sur le budget.

— M. Robinson, député conservateur d'On-

tario, présentera la redoutable motion suivante:

"Quand l'intégralité de l'Empire sera menacé, quand la vie, la liberté et les biens de ses sujets se trouveront mis en danger, par un ennemi de l'intérieur, ou de l'extérieur, les citoyens du Canada contribueront cordialement à la défense de l'ordre et de la loi."

— Un groupe de personnes en dressées dans la culture du tabac, a été reçu jeudi dernier par Sir Wilfrid Laurier, Sir R. Cartwright et l'hon. M. Fisher.

Cette députation avait à sa tête M. J. A. G. Ethier et M. Cléophas Giguère, maire de Contrecoeur et était accompagnée d'une vingtaine de députés du district de Montréal.

La députation a demandé trois choses: L'établissement de fermes modèles pour apprendre aux jeunes cultivateurs la culture raisonnée du tabac;

La nomination d'inspecteurs pour examiner

Au Parlement de Québec

(De notre correspondant spécial) Québec, 13 mars 1901

Nous avons eu d'intéressantes escarmouches à la Chambre des députés, depuis ma dernière lettre.

Le député de Terrebonne, M. Jean Prévost est entré en lice. Il a fait plusieurs discours qui l'ont mis avantageusement en évidence.

M. Jules Allard, député d'Yamaska, a présenté un projet de loi ayant pour but de rendre la rétribution mensuelle scolaire facultative d'obligatoire qu'elle est maintenant.

L'hon. M. Turgeon s'est opposé à ce bill, disant, entre autres choses, que le paiement de cette rétribution est de nature à forcer les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles. Ce serait donc rétrograder que de la faire disparaître.

MM. Chicoine et Tellier ont appuyé le projet de M. Allard, et MM. Flynn, Pelletier, conservateurs, MM. Caron, Cooke, Fiset et Jean Prévost ont parlé contre.

Voici en substance ce qu'a dit M. Jean Prévost, à ce sujet :

"A regret, il ne peut partager les vues de M. Allard parce que la rétribution mensuelle est nécessaire dans les campagnes. Il s'est lui-même vu forcé, en sa qualité d'avocat, de prendre un mandamus contre des commissaires d'écoles récalcitrants de son comté pour les forcer à obéir à la loi.

"Les honorables députés de la gauche, qui réclament le patronage de cette loi, ne s'entendent pas avec les conservateurs du comté de Terrebonne qui lui ont fait la lutte en reprochant au parti libéral d'avoir établi cette rétribution mensuelle.

"Le député de Wolfe dit qu'en votant pour maintenir ce rouage scolaire, nous faisons œuvre de conservation. Je dis non, car c'est une mesure qui tend à l'instruction obligatoire, en forçant les pères à envoyer leurs enfants aux écoles. Malheureusement un grand nombre d'entre eux se disent : Abolissons la rétribution mensuelle, nous aurons quand même la subvention du gouvernement, et nos propriétés seront moins grevées.

Cette loi-là est comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête pour les forcer à remplir leur devoir.

C'est donc là une mesure libérale, car elle tend à répandre l'instruction dans la masse du peuple.

En outre, cette loi est juste. Elle différencie ceux qui ont des enfants de ceux qui n'en ont pas ; ceux qui en font instruire plusieurs de ceux qui n'en font instruire que quelques-uns.

Au point de vue de l'intérêt des enfants, du peuple et de la justice, il se range donc du côté du gouvernement qu'il félicite d'avoir défendu cette loi.

Définitivement, le projet de loi de M. Allard a été rejeté par un vote de 50 contre 8.

M. le Dr de Grosbois a présenté un bill concernant le pouvoir des fabriques.

Aujourd'hui les fabriques, pour pouvoir emprunter, doivent convoquer des assemblées de contribuables pour faire ratifier le projet d'emprunt excepté dans deux cas : le premier, lorsqu'un statut autorise l'emprunt et le second lorsque l'usage en admet le principe.

Or, dit le Dr de Grosbois, quand la loi sanctionne le principe de l'emprunt pour des causes déterminées, c'est très bien et il n'y a pas d'objection à faire à moins de faire modifier la loi. Mais quant à l'autorisation d'emprunter par le seul fait que l'usage semble l'avoir permis, c'est une chose toute à fait différente, d'autant plus que l'usage est quelquefois trop facilement présumé exister.

Le Dr de Grosbois demande que les contribuables soient consultés avant qu'une fabrique puisse emprunter à moins de dispositions spéciales de la loi.

Le même député a retiré son projet de loi concernant le vote obligatoire.

M. Hector Champagne a présenté une loi amendant la loi électorale de façon à donner le droit de vote aux recorders excepté ceux de Montréal et de Québec.

Le bill de M. J. Cochrane pourvoyant à l'amélioration des chemins, a été adopté après avoir subi quelques légères modifications. Une de ces modifications a été suggérée par M. Hector Champagne, député des Deux Montagnes, à l'effet de permettre aux cultivateurs transportant des produits au marché, le privilège d'un billet de retour dans les 48 heures.

L'événement de la journée de jeudi a été le discours prononcé par l'hon. M. Duffy.

L'exposé clair et franc de l'état florissant des finances provinciales a déconcerté les quelques conservateurs députés.

De même que l'on juge un arbre d'après ses fruits, on doit juger une administration d'après ses résultats. Or ceux de l'administration libérale sont de nature à satisfaire les plus difficiles.

L'hon. Lomer Gouin présente une loi très importante concernant l'établissement des Conseils de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et ouvriers.

Le gouvernement Parent s'intéresse efficacement au sort des ouvriers.

Je vous donnerai des détails sur cette loi quand elle aura été définitivement adoptée par la législature.

M. le Dr de Grosbois a posé au gouvernement la question suivante :

"Combien y a-t-il d'institutrices dans la province de Québec dont le traitement n'atteint pas cent dollars par année ?"

Voici la réponse de l'hon. Turgeon :

"Sur les 5,461 institutrices brevetées, 1,469 n'ont pas un traitement de cent dollars par année. Sur 607 institutrices non brevetées qui, à proprement parler, ne sont pas des institutrices, puisqu'elles n'enseignent que par tolérance, 401 ont un traitement inférieur à cent dollars."

JÉRÔME.

No 32—ET C'EST AINSI

C'est si doux à prendre, le Baume Rhumal et cela fait tant de bien quand on enrhumé.

Sirop calmant du Dr Demers pour les enfants.

Si votre bébé ne dort pas, s'il souffre de sa dentition ou de coliques, employez avec confiance le Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers qui procure toujours un sommeil calme, naturel et une dentition facile.

Essayez-le.

En vente partout.

57, rue St-Laurent, Montréal.

Guérison miraculeuse de deux Dames bien souffrantes et découragées, par les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et les conseils de leurs Medecins Specialistes.

Le BEAU MAL chez les femmes commence toujours par une douleur soit dans le côté droit ou dans le côté gauche et quelquefois même dans les deux côtés. Comme les femmes n'apportent généralement pas d'attention à cette maladie dès son commencement, cette douleur s'accroît et se change en une pesanteur, des tiraillements et des souffrances dans tout le bas du corps. Elles ont aussi mal aux reins et aux jambes. Le moindre travail qu'elle font les fait beaucoup souffrir et les épuise. Ces femmes souffrent aussi du mal de tête, de mauvaise digestion. Elles ont beaucoup de trouble avec leur vessie et sont obligées d'uriner souvent. Elles sont nerveuses et affaiblies. Elles dorment mal la nuit et sont à peine capables de travailler pendant la journée.

Nous rencontrons ces femmes qui souffrent ainsi principalement parmi celles qui travaillent fort comme les jeunes filles aux manufactures; les mères qui ont beaucoup d'ouvrage à la maison et qui sont à la tête d'une nombreuse famille; chez les femmes sur le retour de l'âge, qui n'ont pas donné à leur santé le soin qu'elles auraient dû, à cette époque critique de leur vie, et aussi chez toutes les femmes qui sont faibles en sang. C'est une maladie terrible qui a rendu malheureuses un grand nombre de femmes, mais qui est toujours guérie par les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, si elles sont prises avec soin et avec patience.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, tonifient ces organes essentiellement féminins et en assurant leur fonctionnement régulier, guérissent le BEAU MAL et les troubles qu'il occasionne. Elles guérissent les points de côté, les tiraillements et les douleurs dans le bas-ventre. Elles donnent appétit, aident la digestion et donnent aux femmes faibles et nerveuses, la force et l'énergie. Elles guérissent le BEAU MAL et les maladies propres aux femmes parce qu'elles ne sont que pour les femmes et les maladies propres à leur sexe, et c'est de ce fait qu'elles tiennent leur force et leurs vertus.



Le Témoignage qui suit de MADAME MALENFANT, est un exemple frappant de ce que les PILULES ROUGES peuvent faire pour la santé des dames qui souffrent :

"En réponse à votre lettre me demandant des nouvelles de ma santé il me fait plaisir de vous dire que je suis parfaitement guérie des maux dont je souffrais lorsque je vous ai écrit. Comme vous le savez, j'étais affectée du Beau Mal au point qu'il m'était impossible de faire mon ouvrage. J'avais mal dans le dos et dans les côtés. J'avais toujours mal à la tête et mes vives ne digèrent pas. J'étais toujours fatiguée, nerveuse et découragée, toujours prête à pleurer et le moindre trouble m'aurait affecté beaucoup. J'avais aussi du trouble avec mon urine que j'étais obligée de passer souvent et ma vessie me faisait beaucoup souffrir. Quelques boîtes de vos Pilules Rouges et les bons conseils que vous m'avez donnés dans vos lettres m'ont complètement ramenée à la santé et maintenant, je suis forte et heureuse. Je fais tout mon ouvrage sans fatigue et enfin, je jouis de la vie comme toute femme en bonne santé. Je vous en remercie beaucoup. Il y a longtemps que je n'ai pas pris de Pilules Rouges et ma santé se tient toujours en parfait état."

"DAME VEUVE DÉLIMA MALENFANT, "No. 26 Walnut Street, Willimantic, Conn."

Témoignage de MADAME PAYEUR :

"C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire toute la reconnaissance que je dois aux Médecins Spécialistes et aux Pilules Rouges. Je suis parfaitement bien, je puis faire tout mon ouvrage et je travaille toute la journée. J'avais été condamnée par mon médecin à subir une opération qui m'aurait effrayée beaucoup et qu'on m'avait dit être très dangereuse. Vos bons conseils et les Pilules Rouges m'ont guérie de mes douleurs et ont fait de moi une femme forte et courageuse. Douze boîtes de Pilules Rouges ont suffi pour accomplir ma guérison. J'avais dépensé beaucoup plus d'argent que cela sans avoir eu aucun soulagement. J'encourage beaucoup toutes les femmes qui souffrent de faire ce que j'ai fait : de consulter les Médecins Spécialistes et de prendre les Pilules Rouges."

"leurs et ont fait de moi, pauvre femme sans force et sans énergie, une femme forte et courageuse. Douze boîtes de Pilules Rouges ont suffi pour accomplir ma guérison. J'avais dépensé beaucoup plus d'argent que cela sans avoir eu aucun soulagement. J'encourage beaucoup toutes les femmes qui souffrent de faire ce que j'ai fait : de consulter les Médecins Spécialistes et de prendre les Pilules Rouges."

"DAME LOUIS PAYEUR, Broughton Station, Beauce, P. Q."

Nous recommandons aux femmes et aux jeunes filles qui souffrent du BEAU MAL de porter une bande, de mettre cette bande le matin avant de se lever de leur lit et de la tenir bien ferme et bien solide toute la journée et de la rajuster si elle se défait. Cette bande peut-être faite en flanelle ou en coton. Elle aura pour effet de tenir les organes à leur place et d'éviter aux femmes qui souffrent, beaucoup de mal et de douleurs. Ces femmes devront aussi tenir leurs intestins réguliers et si toutefois elles étaient constipées, se servir de Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Nous conseillons aussi aux femmes qui souffrent depuis longtemps, et qui ont pris les Pilules Rouges et qui se seraient découragées trop vite et les auraient abandonnées après en avoir pris que quelques boîtes, de recommencer à les prendre, car ces femmes doivent savoir qu'une maladie qui dure depuis des mois, des années ne peut-être guérie en quelques jours ni même en quelques semaines.

AVIS A NOS PATIENTES. Nous ne pouvons vous retenir sur le fait d'importance de nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, sont donc conçues à l'avenir sous le nom de : PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE.

Pour le plus grand intérêt de nos patientes nous avons eu l'idée de changement, elles devront donc compter par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles devront refuser comme imitation, toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte et aussi celles vendues au rou ou à 25c. la boîte.



Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Médecins Spécialistes de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, si elles désirent avoir plus de renseignements sur leurs maladies ou sur le mode d'emploi des PILULES ROUGES, ou de leur écrire; les consultations personnelles ou par lettres données par nos Médecins sont absolument gratuites et ne peuvent manquer d'être utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Nos PILULES ROUGES se vendent 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par la maille au Canada et au États-Unis sur réception du montant.

Adressez vos lettres comme suit :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE

Dépt. Médical No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL

Nouvelles de Saint-Jerome

Samedi prochain, dans une des salles du Palais de Justice, aura lieu à 9 heures de l'avant-midi; une assemblée de toutes les personnes qui s'intéressent à la culture du tabac.

M. Emile Plante y adressera la parole.

No 31—ON NE PEUT LE NIER.

Le Baume Rhumal guérit infailliblement la toux, le rhume, la coqueluche.

M. Alexandre Robillard, surintendant du C. P. R. pour la division de Montréal à La-Belle et qui avait ses quartiers généraux à Sainte-Thérèse, vient d'être promu à la surintendance de la division de Montréal à Québec, avec quartiers-généraux dans cette dernière ville.

M. Robillard est le seul canadien-français croyons-nous, qui occupe une position aussi importante dans la grande compagnie du C. P. R. On ignore encore le nom de son successeur, mais on croit que ce sera un Anglais.

J. E. Parent N. P. Saint-Jérôme. Argent à prêter à 5 et 6 p. c. Achat, vente et location de propriétés. M. Parent représente plusieurs compagnies d'assurances contre le feu, et assure à meilleur marché qu'aucun autre agent à Saint-Jérôme.

La clôture de la retraite des hommes a eu lieu dimanche soir. La dernière cérémonie a été grandiose. Plus de 500 hommes y ont juré de se soumettre à la loi de tempérance.

Une triste nouvelle nous est arrivée du nord, mercredi matin. Le magasin de notre concitoyen M. Pierre Simard possédant à Labelle aurait été totalement détruit par le feu.

Après avoir été aux renseignements nous avons malheureusement appris que ce bruit était bien fondé. M. Pierre Simard est monté à Labelle par le train de 10 heures. Il a pu constater par lui-même les pertes qu'il venait de subir.

Ce magasin fondé depuis une dizaine d'années était sous la direction de M. Larocque qui y faisait des affaires florissantes.

La maison construite en briques était de toutes celles de Labelle la mieux préservée contre le feu.

Vendredi soir, à 9 heures, une lampe fit explosion dans le logement privé de M. Larocque, situé au-dessus du magasin. En peu de temps le feu se répandit dans toute la maison.

On put toutefois sauver une partie des marchandises. Malheureusement les livres de comptes, qui se trouvaient en haut, ont été détruits. Il ne reste plus rien de la maison qui

peut être évaluée à \$4,000. Le montant du stock s'élevait à \$9,000.

M. Pierre Simard ne peut dire encore s'il reconstruira son magasin.

M. Simard a des assurances dans plusieurs compagnies. Mais même si le plein montant lui est payé, il dit perdre encore près de \$2,000.

Voici le nom des compagnies où M. Simard a des assurances.

Impérial \$2,300 ; Lancashire \$2,000 ; Royal \$2,100 ; North America \$1,000 ; Northwich Union \$1,000. Total \$8,400.

Nous prions M. Simard de recevoir nos sympathies pour les pertes qu'il vient d'éprouver.

Lundi dernier, la cour de Circuit a siégé dans notre ville sous la présidence du Juge Taschereau. Les avocats présents étaient l'hon. F. X. Mathieu, MM. Bruno Nantel, C. de Martigny, Anthime Pilon, Thibaudan Rinfret, Bernard Gaudette, Jos. Beaulieu, V. Leonard, C. E. Marchand.

Aucune cause importante n'a été plaidée.

Nous avons eu le conseil de comté mercredi dernier.

M. P. F. E. Petit a été nommé commissaire du recensement pour le comté de Terrebonne.

Comme le public le sait déjà, M. J. P. Durand a acheté la pharmacie du Dr C. D. Longpré. M. Durand a été seize ans au service de MM. Laviolette & Nelson pharmaciens bien connus de Montréal. Prix modérés, attention délicate pour les clients, drogues, remèdes brevetés, parfumerie de première qualité, c'est ce que l'on trouvera toujours à la pharmacie Durand. En face du marché. Téléphone No 48.

No 33—GARDEZ L'ENFANCE.

L'enfant est sujet à tant d'accidents de la gorge... A la moindre alerte faites prendre du Baume Rhumal.

Un revd Pere Franciscain

Guéri par le Vin des Carmes

Dans tous les maux, dans toutes les maladies pour lesquelles les médecins prescrivent le VIN DES CARMES, les effets bienfaisants de ce vin magique sont irrésistibles. Ainsi, voici un cas venu récemment à notre connaissance. Un révérend Père, de la maison d'études des Pères Franciscains, à Québec, en étant venu, à la suite d'un long surmenage intellectuel, à souffrir d'une dyspepsie obstinée et des plus graves. Son estomac ne pouvait plus porter d'aliments. Après avoir fait usage on temps de divers remèdes sans en avoir obtenu aucun soulagement, le révérend Père recourut au VIN DES CARMES. Ce fut là sa véritable planche de salut. Le révérend Père jouit maintenant d'une santé satisfaisante, ce qui ne l'empêche pas de faire de temps à autre usage du VIN DES CARMES, lorsque la dyspepsie menace de le reprendre, et il s'en trouve très bien. On a pu récemment entendre prêcher, dans une église de Québec, le révérend Père qui, il n'y a que quelques semaines, avait dû quitter l'enseignement par suite de faiblesse. C'est le résultat de deux bouteilles du VIN DES CARMES !!

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

Un jeune religieux de la même maison—qui est très faible—fait aussi usage du VIN DES CARMES sur l'ordre de son supérieur et sent ses forces revenir. Voilà des FAITS que nous connaissons, et, bien que nous n'y soyons nullement autorisés, nous les publions, car nous l'avons pas peur de dire la vérité.

HOTEL C. P. R.

(Ancien hôtel Crevier)

OVIDE PERRAULT, PROP.

Tel. 51 SAINT-JEROME, P. Q.

Hôtel tenu avec le plus grand soin. Service rapide, table excellente, chambres confortables, etc.

Ecuries spacieuses et chaudes. Repas à 20 cents les jours de marché. L'hôtel du C. P. R. est situé en face de la gare du C. P. R. et est voisin de l'église et du marché.

Guérit le Rhume en un Jour

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Prix 25 cents. Rendu si elle ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte.

Buanderie Saint-Jerome

R. Leroux, prop.

Ci-devant de la Buanderie Canadienne de Montréal.

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. M. Leroux a aussi l'agence pour la teinture "British American Dyeing Co."

R. LEROUX, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q. 10-5-1 a

EVAPORATEUR CHAMPION

Pour le Sucre du Pays, Sorghum, Clous de Indes, etc. La capacité de l'appareil est de 100 litres. Les couvercles ajustables pour le stop (attachés par des alimens). Facile à manier pour nettoyer et à servir. Régulateur Automatique parfait. Le Champion est d'un usage supérieur à l'ancienne casserole, que celle-ci à la bouillotte en fer, suspendue à un piquet.

THE GRIMM MFG. CO., 84 RUE WELLINGTON, MONTREAL.

Dr STACKHOUSE, D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Sera à l'hôtel Beaulieu, à Saint-Jérôme, le second mardi de chaque mois.

Ce jour-là seulement. Dents extraites sans douleur. Prière de se présenter de bonne heure.

Le manque de sommeil et d'appétit, et cette sensation de fatigue, de lassitude, de morosité qui les accompagne, sont promptement soulagés par le

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes.

Les Livres d'Or de la Science

Bibliothèque de vulgarisation scientifique. Depuis mai 1898, il paraît un volume par mois.

LE MOIS

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delmar, S. J.

HOTEL VICTORIA

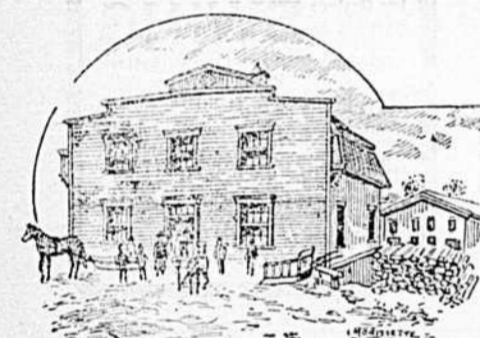
O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q. Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis.

L'illustré National

Splendide journal parisien, illustré, paraissant chaque semaine. Dans le genre du Petit Journal, si connu au Canada.

MODES ET LINGERIES

Salon tenu par Mme J. A. DEFAYETTE CHAPEAUX garnis et non garnis. LINGERIE faite sur commande.



MOULIN A FARINE

JULES DROUIN Toujours en mains: FLEUR, MOULÉE, SON, GRU, BLE-D'INDE ET GRAINS, BOIS DE CORDE

PATENTS

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable.

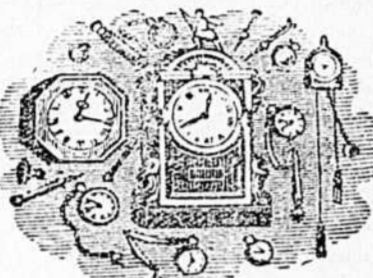
Ferme a Vendre

Une des plus belles fermes du district de Terrebonne, située sur la rivière du Nord, dans la paroisse de Saint-Casimir, à 9 milles de la ville de Lachute.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.



A. CARTIER

Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Jones de mariage, Bagues, Chaînes, etc.

BEAUDRY & BROWN

INGÉNIEURS CIVILS ET ARCHITECTES 107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

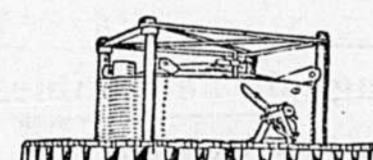
Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

M. I. VIAU, A. A. VIAU M. I. Viau et fils ont fait l'achat du pouvoir d'eau et l'ancienne fonderie Laviolette, ainsi que de tout l'atelier des machines à finir.

EAU MINÉRALE PURGATIVE

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.



The Sunlight Gas Company, Ltd.

Messieurs, En réponse à la vôtre de date récente, je suis heureux de vous dire qu'après avoir fait un usage constant de votre GENERATEUR A GAZ ACME No 2 pendant deux ans et demi, j'en suis complètement satisfait.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Romans, histoires, voyages, etc., et supplément illustré. Revue d'un intérêt palpitant. Abonnement: un an, \$5.00; six mois, \$2.00; trois mois, \$1.40.

Nouveau et Grand catalogue illustré.

DE LA Des Moines Incubator Co. (Edition française) accompagné d'un traité complet sur l'élevage des volailles, Canards, Oies et Dindons.

O. Rolland, 373, rue St-Paul, Montréal.



Bière et Porter

DE.....

John Labatt LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

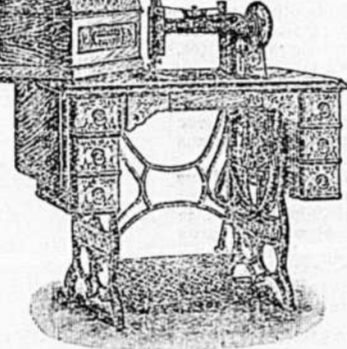
Ont obtenu la plus haute Récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

D. CLOUTHIER, Seul Agent

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c



Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, &c.

HORLOGES

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans,

MONARCH, \$25 00

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges, SAINT-JEROME P. Q.



Chapeaux & Fourrures

M. Louis Labelle fait le commerce de Chapeaux depuis de nombreuses années. Il est agent pour la maison Buckley et Sons, de Londres.

LOUIS LABELLE

RUE SAINT-GEORGES EN FACE DU MARCHÉ SAINT-JEROME, P. Q.

Etes-vous assurés?

Sinon Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON-AND-LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

VIE: The Great West Life Assurance Company.

PRETS ET EMPRUNTS: The Canadian Mutual Loan & Investment Company.

La Cie d'Assurance mutuelle contre le Feu de la Cité de Montreal

Bureau principal, No 9, Côte St-Lambert, Montréal

Avec département d'assurance à taux fixes, sans mutualité et sans billet de dépôt, c'est à dire sans responsabilité de la part de l'assuré.

Possédant le plus fort rapport centésimal de l'actif au chiffre des risques d'aucune autre compagnie.

Tout l'actif de la compagnie affecté à la garantie des risques du département non mutuel.

Saint-Jérôme est placé dans la classe D, avec une réduction de 20%; faisant une réduction de 25 à 35% sur les taux des autres compagnies.

J. B. LAFLEUR, Secrétaire. ALF. A. LAVIOLETTE, Agent

M. LAPORTE BOUCHER



La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent

Escompte les billets de commerce et les Billets d'ancien

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

Saint-Nicolas

le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans, publié cette année par Jean Tappin.

La Revue Canadienne

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc.

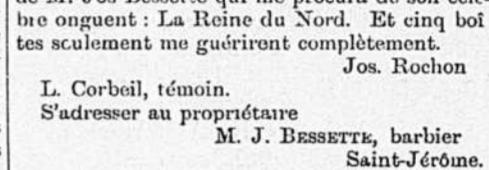
La Grande Revue

Revue mensuelle, dont chaque numéro contient au moins 248 pages. Me Ferdinand Labri, avocat à la Cour de Paris, est le directeur de cette revue composée avec soin pour que tout y intéresse.

Je certifie qu'ayant été malade pendant trois ans et ne pouvant marcher autrement qu'avec une canne, je suis allé passer quatre mois à l'hôpital, mais sans que je puisse être guéri de trois plaies qui suppuraient tout le temps.

L. Corbeil, témoin. S'adresser au propriétaire M. J. BESSETTE, barbier Saint-Jérôme.

LUNETTES ET LORGNONS



Essai gratuit de la vue.

L'Echo de la Semaine

Revue politique et littéraire, illustrée, paraissant le dimanche. L'Echo de la Semaine est un recueil de lectures, complet, très varié et pas cher.

LE SAMEDI

Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuilletons.

S. MAGNANT

Agent general

Représentation, Collection, Comptabilité, Commission.

Assurances, etc., etc.

Bureau: Rue Labelle, SAINT-JEROME.

C. E. MARCHAND

Avocat, Procureur

(Ancien bureau du Dr Daniel Longpré) Rue Ste-Julie, SAINT-JEROME

Le Courrier des Etats-Unis

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA Payable invariablement d'avance

Un An Six mois 3 mois Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris) \$12 00 \$6 30 \$3 40

Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin) 2 50 1 50 Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin) 5 20 2 60 1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre

H. P. Sampers & Co., 195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

LA FRONDE

Directrice: Marguerite DURAND

JOURNAL, QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRIGÉ ET RÉDIGÉ PAR DES FEMMES

Tient parfaitement bien au courant de la politique étrangère et surtout de la politique de France. Ecrits politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc.

Conditions d'abonnement: Un an, \$7.00; Six mois, \$3.60; Trois mois, \$2.00

14 rue Saint-Georges, Paris, (France)

IMPRIMERIE

L'Avenir du Nord

Impressions Commerciales de toutes sortes, telles que...

Catalogues, Pamphlets, Factums

Listes de prix, Cartes d'affaires...

Blancs de comptes, Circulaires...

Menus, Programmes, Etc.....

Prix modérés

Nous donnerons une attention spéciale à toutes les commandes, qu'elles nous viennent de grandes institutions financières ou de simples particuliers

Imprimerie de l'Avenir du Nord

BUREAUX ET ADMINISTRATION: Rue Sainte-Julie.

Ateliers: RUE SAINTE-JULIE J. E. PREVOST FILS

Telephone 35 Propriétaire